DCM_2024_06_19

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 21 DÉCEMBRE 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Kader BELHADJ par Mme Isabelle PORTEFAIX
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b6f6-DE
Date de télétransmission : 23-12-2024
Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b6f6-DE
Date de télétransmission : 23-12-2024
Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

AVIGNON
Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2024

19

ADMINISTRATION GENERALE : Adhésion au service d'accompagnement psychologique du Centre de gestion du Vaucluse (CDG84).

M. FOURNIER

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le 27 novembre 2019, le Conseil Municipal a voté l'adhésion au service de médecine Préventive et au service Prévention du Centre de Gestion du Vaucluse (CDG84).

Il est proposé aujourd'hui de compléter ce partenariat pour une durée d'une année sur les missions d'accompagnement psychologique.

La présente convention a pour objet d'organiser les modalités selon lesquelles le CDG peut intervenir pour l'accompagnement social et psychologique des agents de la collectivité.

Deux types de mission sont prévues:
-une mission de soutien psychologique individuel et des interventions en situation de crise;
-une mission de médiation entre un agent et son entourage professionnel.

Le détail des prestations produites sont décrites dans la convention d'adhésion annexée à la présente délibération.

Le tarif d'intervention pour la mission de soutien psychologique est de 100 euros la séance.

Les rencontres avec l'autorité territoriale, (hiérarchie de(s) agent(s) et services RH) sont facturées : 50 euros de l'heure.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.452-47,
Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Administration générale, finances et personnel

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b6f6-DE
Date de télétransmission : 23-12-2024
Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE de faire appel, par convention d'adhésion au service d'accompagnement psychologique du CDG 84 pour une durée d'une année;
- IMPUTE les dépenses inhérentes à la signature de cette convention au budget de l'exercice correspondant - Chapitre 011 - Fonction 0210 - Article 6281;
- AUTORISE Mme Le maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

ADOPTE

SERVICE DES ASSEMBLÉES - MAIRIE D'AVIGNON (Vse)

Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
M. David FOURNIER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 23 DÉCEMBRE 2024
ACTE PUBLIE LE 24/12/2024

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b6f6-DE
Date de télétransmission : 23-12-2024
Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024